

Approbation des livres:—*Suite.*

Articles

Ce qui doit être imprimé sur la couverture du livre ou sur la page du titre.....	247
Un ouvrage approuvé ne peut être modifié sans l'ap- probation du comité catholique.....	248
Le surintendant donne un certificat à l'éditeur d'un livre approuvé.....	245
Comment tout livre classique doit être imprimé....	250
Les ouvrages recommandés pour l'usage du maître ne peuvent servir pour les élèves.....	249

Archives de l'école :—

L'instituteur doit en prendre soin.....	227 § 23
---	----------

Aspirants au brevet de capacité :—

Conditions de leur admission à l'examen.....	83-84-110
Comment leur réponses sont appréciées.....	104-105-106
Peuvent se présenter à une autre session.....	109-110

Brevets de capacité :—

Par qui sont accordés.....	77
Comment ils sont accordés.....	113
Ce qu'ils doivent contenir.....	108
Sont valables pour toute la province.....	77-78
Sont de trois degrés différents.....	79-126-202
Doivent contenir la note de l'examen.....	108-161
Peuvent être annulés en certains cas.....	114-115

Bureau central des examinateurs :—

Les brevets qu'il accorde.....	79
Epoque de sa réunion.....	82
Durée de ses séances.....	86
Quand et où ont lieu ses examens.....	80-82
Comment se fait l'examen.....	89 et suiv.

Bu

C

C

S

P

L

M

C

I

P

S

P

L

G

I

Bu

S

S

S

L

L

L

C

C

C

M

N

L